



**CIRCULAIRE 061-22**

27 mai 2022

**LIMITES DE POSITIONS – PRODUITS  
INSCRITS SUR OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DU CANADA (MOIS  
D'ÉCHÉANCE EN COURS)**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada pour le premier mois de règlement, ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions. Le fichier des limites de positions est accessible à partir de l'Annexe 1 et de cette [adresse URL](#). Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

<b>Produit Inscrit</b>	<b>Mois d'échéance</b>	<b>Limite de positions du mois d'échéance en cours</b>	<b>Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)</b>
Les contrats CGB et les options sur les contrats CGB	juin 2022	87,600	2022-06-01
Les contrats CGF et les options sur les contrats CGF	juin 2022	10,500	2022-06-01
Les contrats CGZ et les options sur les contrats CGZ	juin 2022	23,750	2022-06-01
Les contrats LGB	juin 2022	37,405	2022-06-01

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- [info.mxr@tmx.com](mailto:info.mxr@tmx.com)
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Julie Rochette  
Vice-présidente et chef de la réglementation  
Bourse de Montréal Inc.